PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2021-2022

Date: Mercredi 2022

À: 18 h 45

Lieu: Rencontre — en présence, local groupe 912

Étaient présents :

Cabot, Virginie Responsable du Service de garde

Gendron, Isabelle Parent Guérin, Janie Parent

Guilbault, Magali Enseignante
Lagacé, Nathalie Enseignante
Leblanc, Antoine Directeur
Lessard, Anny Enseignante
Mercier, Lauraine Enseignante
Miron, Patricia Parent

Morin, Marie-Ève Parent (Présidente)

Roy, Amélie Parent

Excusés:

Grenon, Tiffany Éducatrice spécialisée

Lemonde, Jonathan Parent, retrait du CÉ conformément aux

Règles de régie interne

1. Ouverture de la réunion/accueil et présences

Ouverture de la rencontre à 18 h 48 par la présidente Mme Marie-Ève Morin.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après l'ajout d'un point 5.6 portant sur les sorties scolaires, tel que proposé par Mme Amélie Roy, secondée par Mme Patricia Miron.

3. Période de questions du public

N/A – Pas de public présent.

4. Adoption et suivis du procès-verbal du 31 janvier 2022

Le procès-verbal du 31 janvier 2022 est adopté tel que déposé, à la suite d'une proposition de Mme Lagacé, secondée par Mme Janie Guérin.

Suivis

- 4.a) Grille-matières préscolaire : M. Leblanc rappelle la coquille dans la grille-matière présentée le 31 janvier 2022 ; ainsi nous aurions dû lire pour le préscolaire 22 heures d'activités d'éveil + 1 h d'accompagnement avec l'enseignant d'éducation physique et à la santé.
- 4.b) Photo scolaire : Après quelques échanges, on convient de recourir aux services de l'entreprise Foto Plus pour l'année 2022-2023. Les enseignants présents et M. Leblanc confirment une expérience-client très agréable dans le cadre de la prise des photos de finissants 2021-2022, tout comme la qualité des photos.

5. Dossiers menant à une prise de décision

5.1. Adoption — budgets 2022-2023

5.1.1. Adoption du budget initial du service de garde 2022-2023

M. Leblanc, secondé par Mme Cabot, présente le budget initial (équilibré) du service de garde 2022-2023. Celui-ci étant basé sur 157 élèves utilisateurs. Un léger déficit (~10 000 \$) est anticipé pour l'année 2021-2022.

Le budget initial du service de garde 2022-2023 est adopté tel que déposé et suivant la proposition de Mme Nathalie Lagacé, secondée par Mme Lauraine Mercier.

5.1.2. Adoption du budget initial de la surveillance du midi 2022-2023

M. Leblanc, secondé par Mme Cabot, présente le budget initial (équilibré) de la surveillance du midi 2022-2023.

Le budget initial de la surveillance du midi 2022-2023 est adopté tel que déposé et suivant la proposition de Mme Isabelle Gendron, secondée par Mme Nathalie Lagacé.

5.1.3. Adoption du budget initial de l'école 2022-2023

M. Leblanc présente le budget initial (équilibré basé sur 360 élèves) de l'école 2022-2023.

Le budget initial de l'école 2022-2023 est adopté tel que déposé et suivant la proposition de Mme Janie Guérin, appuyée par Mme Patricia Miron.

5.2. Approbation

5.2.1.Des règlements du service de garde 2022-2023 et de son volet financier

Mme Chabot présente les différentes modifications et corrections apportées à la version 2022-2023 des règlements du service de garde et de son volet financier.

Les règlements du service de garde et de dîneurs 2022-2023 et leurs volets financiers sont adoptés à l'unanimité tel que présentés.

5.2.2.Des règlements du service des dîneurs et de son volet financier

Mme Chabot présente les différentes modifications et corrections apportées à la version 2022-2023 des règlements du service de dîneurs et de son volet financier.

Les règlements du service de garde et de dîneurs 2022-2023 et leurs volets financiers sont adoptés à l'unanimité tel que présentés.

5.3. Utilisation du budget destiné au conseil d'établissement (400 \$)

Mme Morin présente l'utilisation de ce budget au cours des deux dernières années.

Il est convenu à l'unanimité que le budget du conseil d'établissement, de l'ordre de 400 \$, pourra servir à une activité destinée au choix de la direction et des enseignants.

5.4. Approbation des règles de conduite figurant à l'agenda

Monsieur Leblanc présente les règles de conduite figurant à l'agenda pour 2022-2023.

Les règles de conduite pour l'année 2022-2023 sont adoptées telles que présentées, suite à la proposition de Mme Lauraine Mercier, appuyée par Mme Isabelle Gendron.

5.5. Approbation du matériel didactique et des effets scolaires

Monsieur Leblanc informe les membres qu'une nouvelle ressource didactique spécifique à l'enseignement de l'anglais et qui comporte une licence technologique sera testée par Mme Guilbault au cours de l'année 2022-2023. Les listes de matériel didactique et d'effets scolaires sont présentées aux membres.

Les listes de matériel didactique et d'effets scolaires pour l'année 2022-2023 sont approuvées à l'unanimité telles que présentées.

5.6. Sorties

Monsieur Leblanc présente les sorties à venir pour les élèves de 4^e année (Planétarium, sans frais pour les parents), de 6^e année (Mont Chauve, SEPAQ Mont Orford, sans frais pour les parents), Groupe 910 (B-Fly, Dix-30, frais pour les parents)

Les sorties présentées sont approuvées telles que présentées suite à la proposition de Mme Magali Guilbault, secondée par Mme Lagacé.

6. Dossiers d'information

<u>6.1.</u> Vie au service de garde — Mot de Mme Virginie Cabot

Mme Cabot transmet des nouvelles du service de garde :

- Tout va très bien;
- Les activités mises en place au cours de la semaine des services de garde furent appréciées de tous (élèves, parents, membres de l'équipe-école).
- Activité spéciale à venir pour la journée pédagogique 17 juin 2022.

6.2. Vie à l'école

6.2.1. Mot des enseignants

- Mme Anny Lessard mentionne le succès du club de course de Mme Alexandra pour les élèves de 5° et 6° année. Les élèves participent activement et sont très motivés.
- Un hommage a été rendu à Mme Nathalie Lagacé pour souligner ses 25 ans de services. Le tout a eu lieu à l'école et a été organisé par l'équipe-école.
- Mme Nathalie Lagacé parle du projet des « petites bedaines pleines » et de la contribution de la Ferme Cousineau pour des dons de fruits et légumes frais. Elle mentionne également le succès de l'activité de la tire d'érable.
- Mme Lauraine Mercier présente les activités en lien avec la bibliothèque scolaire et réitère le souhait des enseignants d'accroitre l'utilisation du lieu pour la lecture.
- Mme Magali Guilbault mentionne la tenue du Gala qui se tiendra le 22 juin 2022 dans le gymnase et toute l'équipe est impliquée.

6.2.2.Mot du directeur

Monsieur Leblanc mentionne l'ajout d'une ressource d'une direction adjointe (2 jrs/semaine pour l'école Saint-Jean et 3 jrs/semaine pour l'école de l'odyssée) pour l'année scolaire 2022-2023.

Le projet de Brigade scolaire, chapeauté par Mme Valérie a fait l'objet d'un article dans l'hebdomadaire du Reflet.

Prévision de clientèles pour l'année 2022-2023 (en date du 25 mai 2022) : 2 classes préscolaires, 3 classes 1^{re} année, 2 classes 2^e année, une classe multiniveau (1-2), 2 classes 3^e année, 2 classes 4^e année, 3 classes de 5^e année et 2 classes de 6^e année.

7. Mot du représentant du comité de parents

Cette année notre participation a été limitée, il est mentionné par Mme Morin que le tout sera corrigé l'an prochain.

8. Dépôt de documents

Pas de documents à déposer.

9. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 45 suite à la proposition de Mme Amélie Roy, appuyée par Mme Anny Lessard.

Prochaine séance à venir le 20 juin 2022, en présence, à 18 h afin de partager un repas (formule à confirmer) aux frais des membres du conseil d'établissement.

Marie-Ève Morin, présidente	Antoine Leblanc, directeur